

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD, TENU AU 228, RUE PRINCIPALE À SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD LE 21 OCTOBRE 2021, À 20H, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR SIMON BRUNELLE.

À la séance extraordinaire de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard étaient présents les conseillers :

- Éric Chastenay, conseiller au siège numéro 1
- Pierre-Luc Blanchet, conseiller au siège numéro 2
- Jean-Marie Dionne, conseiller au siège numéro 5
- Sébastien Lemay, conseiller au siège numéro 6
- Simon Brunelle, maire

Absents :

- Pierre Carignan, conseiller au siège numéro 3
- Michel Deshaies, conseiller au siège numéro 4

Invité :

- Martin Lessard, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, Monsieur Simon Brunelle souhaite la bienvenue à tous en déclarant la réunion ouverte à 20h00.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Simon Brunelle, maire, fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Réponse aux questions du public envoyé précédemment, s'il y a lieu
4. Fin de mandat du directeur général/secrétaire-trésorier par intérim (Monsieur Martin Lessard)
5. Engagement du directeur général/secrétaire-trésorier par intérim (Monsieur Gérard Cossette)
6. Autorisation pour signer les effets bancaires et autres documents
7. Nomination mandataire au compte Desjardins (Accès D Affaires)
8. Levée de la séance.

Rés.2578-10-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé

ADOPTÉE

3. RÉPONSES AUX QUESTIONS DU PUBLIC ENVOYÉ PRÉCÉDEMMENT

Aucune question.

4. FIN DU MANDAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL/SECÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTERIM (MONSIEUR MARTIN LESSARD)

CONSIDÉRANT QUE monsieur Martin Lessard a donné sa démission pour mardi le 5 octobre 2021 ;

CONSIDÉRANT que le conseil a demandé à monsieur Martin Lessard de venir prêter main forte à l'équipe en place le ou vers le 26 octobre 2021 ;

CONSIDÉRANT la disponibilité de Monsieur Gérard Cossette en date du 18 octobre 2021 ;

Rés.2579-10-21

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre-Luc Blanchet et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de mettre fin au mandat de monsieur Martin Lessard en date du 21 octobre 2021.

ADOPTÉE

5. **ENGAGEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL/SECRÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTÉRIM (MONSIEUR GÉRARD COSSETTE)**

CONSIDÉRANT la rencontre avec le maire et les employés ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Gérard Cossette accepte d'occuper ces fonctions;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire nommer monsieur Gérard Cossette pour occuper les fonctions de directeur général/secrétaire-trésorier par intérim en remplacement de monsieur Martin Lessard qui a donné sa démission en date du 5 octobre 2021 et devenant effective le 21 octobre 2021 et de remplacer le congé de maternité de madame Amélie Hardy-Demers ;

Rés.2580-10-21

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de nommer monsieur Gérard Cossette, directeur général/secrétaire-trésorier par intérim de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard en date du 21 octobre 2021 tout en considérant la semaine de transition du 18 octobre au 23 octobre 2021 par la présence de monsieur Gérard Cossette. Que cette nomination prenne effet le 21 octobre 2021, jusqu'au retour de la directrice générale/secrétaire-trésorière, Madame Amélie Hardy-Demers, en janvier 2023 comprenant une période probatoire de 2 mois. D'autoriser monsieur Simon Brunelle, maire, à signer le contrat de travail à durée déterminée avec monsieur Gérard Cossette.

ADOPTÉE

6. **AUTORISATION POUR SIGNER LES EFFETS BANCAIRES ET AUTRES DOCUMENTS**

Rés.2581-10-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'autoriser monsieur Gérard Cossette, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à signer les effets bancaires en remplacement de monsieur Martin Lessard et d'ajouter madame Lyne Bertrand, secrétaire-trésorière adjointe en cas d'absence du directeur général et secrétaire-trésorier par intérim et les autres documents de la municipalité.

De plus, mandater monsieur Gérard Cossette comme responsable des services électroniques à ClicSéQUR et sur le PGMAR par intérim en remplacement de monsieur Martin Lessard.

Les personnes autorisées à signer les effets bancaires sont monsieur Simon Brunelle, maire et madame Amélie Hardy-Demers, directrice générale et secrétaire-trésorière, monsieur Gérard Cossette, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, madame Lyne Bertrand, secrétaire-trésorière adjointe et monsieur Jean-Marie Dionne, conseiller.

ADOPTÉE

7. **NOMINATION D'UN MANDATAIRE AU COMPTE DESJARDINS (ACCÈS D AFFAIRES)**

Rés.2582-10-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Sébastien Lemay et **RESOLU** unanimement par les conseillers présents que monsieur Gérard Cossette, directeur général/secrétaire-trésorier par intérim soit désigné administrateur principale en remplacement de monsieur Martin Lessard ainsi que madame Lyne Bertrand secrétaire-trésorière adjointe aux fins d'utilisation du service Accès D Affaires et qu'ils soient investis de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

8. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Rés.2583-10-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de lever la séance du conseil à 20h10.

Simon Brunelle, maire

Martin Lessard, directeur général/secrétaire-trésorier par intérim